



# RAPPORT ABRÉGÉ

## Détection et suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes

# LAC DANIEL

Sainte-Émélie-de-l'Énergie  
Juillet 2020



Organisme de  
bassin versant



# CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION – OBV CARA

Fondée en avril 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA), est un organisme environnemental en constante évolution qui détient plus de 35 années d'expérience en matière de protection, de conservation et de mise en valeur des lacs et cours d'eau. En 2002, elle a été officiellement reconnue comme organisme de bassin versant (OBV) par le Ministère nommé à cette époque Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Son territoire d'intervention de près de 4 500 km<sup>2</sup>, recoupe ceux de 11 MRC dont les plus importantes sont Matawinie, Montcalm, Joliette, L'Assomption, Rivière-du-Nord.

Ses principaux mandats sont l'élaboration, la promotion et la mise en œuvre du plan directeur de l'eau (PDE) ainsi que d'un plan d'action devant être représentatif des préoccupations et des priorités du milieu sur son territoire d'intervention nommé Zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (ZGIEBV) l'Assomption.



**Organisme de  
bassin versant**

Zone de gestion intégrée  
des ressources en eau  
L'Assomption

## Équipe de réalisation

**Caractérisation des herbiers aquatiques et rédaction du rapport:**

Charlotte Bergeron, étudiante au baccalauréat en Sciences biologiques à l'Université de Montréal (OBV CARA)

Jade Lacoursière, étudiante à la maîtrise en gestion de l'environnement à l'Université de Sherbrooke (OBV CARA)



**Coordination du projet et révision du rapport :**

Karine Loranger, technicienne forestière – chargée de projets (OBV CARA).

## TABLE DES MATIÈRES

CORPORATION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RIVIÈRE L'ASSOMPTION – OBV CARA.....	2
MISE EN CONTEXTE .....	3
PORTRAIT DU LAC DANIEL .....	4
CARACTÉRISATIONS .....	4
CONSTATS.....	5
RECOMMANDATIONS .....	8
POUR PLUS D'INFORMATION.....	10
BIBLIOGRAPHIE .....	11

### Note au lecteur

Le présent rapport est une version abrégée du rapport complet produit à la suite de la caractérisation des herbiers aquatiques du lac Daniel, le 31 juillet 2020.

L'objectif de ce document est de présenter de façon succincte le portrait du lac, de tirer des constats et finalement, de proposer des recommandations afin de maintenir et protéger la santé du plan d'eau.

## MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet financé par la MRC de Matawinie et la Fondation de la faune du Québec, l'OBV CARA accompagnera 10 associations de lacs dans l'application du *Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) dans les lacs de villégiature du Québec* (MDDELCC, 2016), dont l'Association du lac Daniel.

Cet accompagnement vise principalement à rendre autonomes les associations de lac dans la prise en charge de leur plan d'eau. Ainsi, après la formation, ils seront en mesure de :

- ✓ Caractériser et cartographier les herbiers aquatiques
- ✓ Identifier les plantes aquatiques **indigènes**
- ✓ Détecter hâtivement et signaler la présence de plantes aquatiques **exotiques envahissantes (PAEE)**.

*À savoir* : Avant la caractérisation, aucune PAEE n'avait été recensée au lac Daniel. L'équipe avait alors comme objectif de vérifier si cet élément n'avait pas changé et d'identifier le maximum de plantes indigènes dans les zones patrouillées.



Protocole de détection et de suivi  
des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE)  
dans les lacs de villégiature du Québec

Protocole élaboré pour les volontaires du  
Réseau de surveillance volontaires des lacs (RSVL)



ENSEMBLE  
on fait avancer le Québec

Québec

Image tirée de : MDDELCC, 2016



## CONSTATS

Plusieurs plantes aquatiques indigènes ont été recensées au lac Daniel. L'absence de PAEE a aussi été constatée. Toutefois, il y a la présence d'une espèce exotique envahissante (EEE), soit la salicaire commune.

### Les plantes aquatiques indigènes observées :

- Carex
- Comaret des marais
- Cypéracée
- Duliche roseau
- Éléocharis spp.
- Ériocaulon aquatique
- Faux-nymphéa à feuilles cordées
- Graminée
- Grand nénuphar jaune
- Lobélie de Dortmann
- Naïade flexible
- Potamot à feuilles submergées linéaires
- Prêle
- Rubanier à feuilles étroites
- Sagittaire à limbes foliaires hastés
- Scirpe noirâtre
- Vallisnérie d'Amérique



← *Duliche roseau*



← *Comaret des marais*

Des algues indigènes (algue filamenteuse et algue Chara) ainsi que l'éponge d'eau douce, une espèce animale, ont également été observées dans le lac Daniel.

### Les herbiers sont dominés par :

- Ériocaulon aquatique
- Faux-nymphéa à feuilles cordées
- Potamot à feuilles submergées non linéaires
- Rubanier à feuilles étroites
- Sagittaire à limbe foliaire hastés
- Vallisnérie d'Amérique



### Cartographie des principaux herbiers

La carte suivante localise les principaux herbiers au lac Daniel. Ces grands herbiers ont été délimités à l'aide d'un GPS lors de la journée de caractérisation, ce qui permettra d'en suivre l'évolution au cours des années.

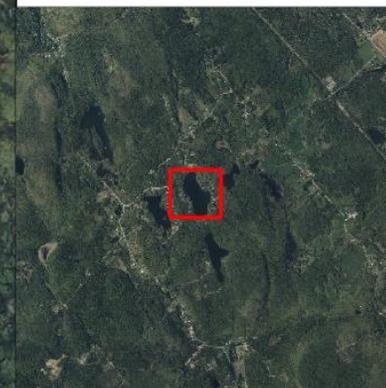


# Lac Daniel

## Informations sur le lac

Numéro RSVL : 290  
Numéro LCE : 02066  
Superficie : 0,12 km<sup>2</sup>  
Périmètre : 1,58 km

Herbiers



## Métadonnées

Système de référence géodésique : NAD83  
Projection cartographique : Québec Lambert

## Sources

Cours d'eau : GRHQ, MELCC  
Orthophotos : 2017, MRNF

## Réalisation

Réalisée dans le cadre du protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption  
© CARA

## RECOMMANDATIONS

Des actions réalistes sont proposées afin de créer des impacts positifs sur le lac et ainsi, limiter la prolifération des plantes aquatiques indigènes et l'introduction des PAEE dans le lac Noir.

### Contrôler l'accès et la navigation des embarcations nautiques

- Poursuivre le nettoyage des embarcations ainsi que de leur remorque, avant leur mise à l'eau afin de limiter l'introduction d'espèces exotiques envahissantes
- Limiter le passage d'embarcations nautiques dans les herbiers de plantes aquatiques afin de limiter la propagation de certaines plantes



### Limiter les apports nutritifs au lac

- Éviter l'utilisation d'engrais sur les terrains riverains
- Favoriser une bande riveraine adéquate respectant la réglementation
- S'assurer de la conformité des installations septiques (fosse septique et champ d'épuration) et procéder à un entretien adéquat

- Éviter l'utilisation de produits contenant du phosphate (présents entre autres dans les détergents à lessive)

### Limiter l'érosion des berges

- Revégétaliser les bandes riveraines avec les trois strates de végétaux (herbacées, arbustives, arborescentes)
- Réduire la vitesse de navigation à proximité des rives. De bons exemples sont d'ailleurs déjà présents sur le lac.



### Sensibiliser les riverains et les locataires

- Créer un code d'éthique pour le lac : permet de définir les bonnes pratiques, comme les vitesses de navigation recommandées ainsi que les embarcations autorisées
- Sensibiliser les plaisanciers à leur vitesse sur le lac, selon la profondeur des zones (panneaux d'information, bouées, escouade, pamphlet, etc.)
- Sensibiliser les riverains au rôle des plantes aquatiques au sein d'un lac
- Sensibiliser les riverains aux activités qui peuvent avoir un impact sur la prolifération de plantes

aquatiques (déboisement, l'utilisation d'une grande quantité de matériaux imperméables, l'utilisation de compost et d'engrais, etc.)

### Procéder à un suivi régulier

- Effectuer des suivis réguliers annuels quant à la détection des herbiers aquatiques (indigènes et exotiques), autant dans le lac que dans les tributaires
- Former de nouveaux riverains ou bénévoles afin d'être à l'affût des changements
- Signaler la présence d'espèces exotiques envahissantes sur l'outil Sentinelle du MELCC (une application est aussi disponible pour les cellulaires)



Consultez le vidéo résumant la journée d'identification des plantes aquatiques



**You** **Tube**

## POUR PLUS D'INFORMATION

Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption  
(CARA)

100, rue Fabre  
Joliette (Québec)  
Canada J6E 9E3

Téléphone: 450 755-1651  
Télécopieur: 450 755-1653

[myriophylle@cara.qc.ca](mailto:myriophylle@cara.qc.ca)



Suivez-nous sur notre page [Facebook](#)  
et notre groupe : [Les Plantes aquatiques de Lanaudière](#)



## BIBLIOGRAPHIE

Gouvernement du Québec. (2019). Carte du lac Daniel (02066) réalisée dans le cadre du protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes.

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). (2016). Protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) dans les lacs de villégiature du Québec. Repéré à <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/paee/protocole-detection-suiviPAEE.pdf>

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). (2019). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs. Repéré à [http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl\\_details.asp?fiche=290](http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl_details.asp?fiche=290)

## MERCI À NOS PARTENAIRES

